

Le Rêve de Ben-Saib

La petite fantaisie philosophique qu'on lira dans ce numéro est extraite d'un ouvrage de M. Louis-Edouard Dedy, dans le monde littéraire...

A mon ami Jules Claretie.

C'était le premier jour de l'année. Ben-Saib était assis au coin de son foyer rustique. Il regardait ses tisons se consumer lentement et il se disait :

Que promet cette nouvelle année ? Verrai-je luire sur nos tribus des jours de sagesse, d'union de bonheur, ou bien des jours de discord, d'infortune, recommencer pour elle ?

Il agitait en son âme ses espérances et ses craintes. La nuit était déjà avancée, et la chaleur du feu l'invitait au repos... "S'endormir et rêver."

Vous voulez connaître le songe de Ben-Saib, hommes-frères ? Voulez-vous qu'il vous le raconte ?

Ecoutez : "J'étais au milieu d'une immense assemblée composée des hommes de toutes nos tribus. Tous à coup, une voix s'éleva du centre de cette foule et dit :

"Enfants de la même Patrie, n'êtes-vous pas las de vos dissensions ?" Et tous de répondre : "Nous en sommes las !"

"Pas une bouche ne resta muette et pas une ne proféra une parole d'offense. Qu'il était touchant, ce concert !

La voix continua : "Voilà le sacrifice que la Patrie exige de vous. Elle vous demande de cesser de haïr ceux qui ne pensent pas comme vous."

"Le sacrifice est-il si grand ? Vous serai-je si pénible ? Pourquoi haïssez-vous vos frères, enfants du même peuple ?

La haine est comme la liqueur perfide qui empoisonne le vase qui la contient : elle remplit le cœur de l'homme qui s'en abuse d'un feu qui le tourmente et qui le tue ; de plus, l'innimitié attire l'innimitié ; la face de l'homme que nous outrageons est toujours menaçante devant nous. Ne vous entretenez pas incessamment des sujets qui raniment vos contestations ; recherchez plutôt les entretiens qui vous rapprochent. Assez de temps fut donné à la haine, le temps est venu de nous aimer."

"Réunissons-nous, aimons-nous ! On répondit unanimement : "Nous voulons être frères !" La voix ajouta : "Montrez-le donc par vos œuvres."

Ce fut un beau spectacle que présenta l'assemblée en cet instant. Les hommes d'opinions diverses se cherchaient et tous s'accablèrent :

"Nous sommes frères !... Plus d'innimitié !... Plus de souvenirs fâcheux !... La paix ! La concorde !"

Ces mots, répétés de bouche en bouche, formaient la plus ravissante harmonie. La voix qu'on avait déjà entendue parla alors sur un ton grave :

"Hommes frères, brisez en ce jour la balance de l'injustice ou vous pesiez si arbitrairement le mérite des hommes d'une opinion contraire à la votre. La balance était fautive ; l'esprit de parti en avait altéré les poids."

"Bannissez de vos discours l'aigreur et les propos offensants, mettez un peu de miel sur vos lèvres, afin qu'il n'en sorte que des paroles douces et prévenantes. Eloignez de vos cœurs tout levain de haine — même le plus léger — de crainte que, venant à fermenter de nouveau, il n'empoisonne vos actions."

"Nous les ferons !" s'écrièrent tous les hommes assemblés. "La paix soit avec vous !" murmura la voix.

Il y eut un moment de silence, après lequel on entendit ces mots : "Nous voulons, non le triomphe d'un parti, mais le bonheur de tous nos frères ; notre guide sera constamment la justice, notre appui, la modération."

C'étaient les gouvernants qui parlaient. Le peuple applaudit. "Après un nouveau silence : "Parfaite obéissance aux lois, hommage à la Patrie de nos pères, de nos fortunes, même, s'il le faut, de nos vies !"

C'était le peuple qui parlait. Et gouvernants, gouvernés s'unirent pour répéter encore : "C'est-à-dire ! paix ! union entre tous !"

Alors Ben-Saib se réveilla, et, sous l'impression qu'il ressentait, chercha tout autour de lui les membres de la grande assemblée fraternelle qui venait d'être évanouie. Mais, hélas ! le bon croyant en Malomet, le philosophe qui désirait si avidement le bien-être de l'humanité, ne vit que trouble et discord. La réalité était toujours aussi triste qu'avant le songe.

"Pourquoi donc, s'écria-t-il, ne voir les hommes heureux que dans nos rêves, lorsqu'il leur serait si facile de trouver le bonheur ici bas en chassant de leur cœur l'egoïsme qui les dévore ?... "Assemblée des hommes-frères, te trouvera-t-on un jour ?..."

SIR HENRI IRVING.

Les journaux anglais nous apportent une regrettable nouvelle, celle de la retraite du célèbre comédien anglais Henri Irving.

Le théâtre du Lyceum, que dirigeait si magistralement l'artiste qui va prendre congé du public londonien, aura eu cette rare bonne fortune de voir à sa tête deux admirables comédiens.

Le premier en date fut Charles Fechter, le sympathique, incomparable créateur d'Armand Duval de la « Dame aux Camélias », qui avait abandonné Paris, sans y laisser un successeur, pour faire les délices de Londres.

Le second, sir Henri Irving, dont la santé, paraît-il, exige de grands ménagements et que la Faculté condamne trop prématurément au repos...

Après avoir constaté avec stupéfaction les défroques d'Hamlet étaient de la plus haute cocasserie, que le père d'Ophélie, grâce à ses petites faveurs, avait une vague ressemblance avec feu le roi Louis-Philippe Ier, ce fut Fechter qui, le premier, remédia à cet état de choses en introduisant en Angleterre des sages et utiles réformes dans la mise en scène, la décoration et le costume.

« La première fois que j'eus l'honneur d'aller à Londres », comme disait feu M. Paccini, ce fut en 1871.

A cette époque, les théâtres de la grande cité étaient loin d'être ce qu'ils sont maintenant ; cependant il existait déjà à cette époque une coquette petite salle The Prince of Wales, dirigée par mon excellent ami M. Bancroft, où il me fut donné, après avoir applaudi le talent du comédien, de rester surpris et charmé du modernisme et de l'ingéniosité du metteur en scène.

Je me souviens encore avec ravissement d'une comédie où il y avait une scène se passant dans un parc, par une triste journée d'automne ; le vent, la pluie faisaient tomber lentement les feuilles jaunies des arbres, et au milieu de la scène, bien sentiment, bien naïvement, les deux amoureux, bécotés sous un parapluie, se disaient mille choses charmantes... C'était exquis, et il fallait voir le public better de mains.

Chez nous, le lendemain de la première, quelque critique griechu n'eût pas manqué de dire : « Je ne vais pas au théâtre pour voir Roméo et Juliette sous un parapluie. »

Depuis, l'art est dans tout, à des degrés différents peut-être, mais il faut bien le dire, quelle différence entre le public anglais et le public parisien !

Ce dernier était avec plus de rapidité peut-être — mais de malice, si l'on veut — un trait, un jeu de scène, mais son tempérament essentiellement froid ne lui permettait pas toujours d'apprécier exactement le côté tendre, quelquefois naïf, de certaines situations, et il se gîte souvent à lui-même un plaisir qu'il prendrait s'il avait moins d'esprit et plus de sincérité.

Le spectateur anglais, lui, vient au théâtre, avec conviction d'abord, et surtout sans autre parti-pris que celui de s'intéresser ou s'amuser à ce que l'on va lui montrer. Il ne rêve pas au-delà, et ne veut pas avoir plus d'esprit que l'auteur, il se contente de la fiction qu'on présente à ses yeux.

Lorsque Henri Irving prit après Fechter la direction du Lyceum, il poussa l'art de la mise en scène jusqu'à ses dernières limites. Comme comédien, Irving était un composé de Mélange et de Bécage.

Il avait du premier le côté pittoresque, la haute stature qui permet le « panache » dans les grandes évolutions de cape et d'épée. Du second il possédait l'aspect fatal, la sveltesse élégante, la large conception, mais sans atteindre jamais, par l'émotion sincère, jusqu'à Frédéric Lemaître !

Le retour de la batterie Astor.

Cleveland, Ohio, 21 janvier — La fameuse batterie Astor a traversé Cleveland aujourd'hui, en route pour New York sur la ligne de Lake Shore.

Le train spécial est composé de trois wagons ordinaires dans lesquels sont placés des lits improvisés.

Les hommes, pour la plupart, semblaient fatigués. Quelques-uns paraissent avoir été longtemps malades. La traversée du Pacifique a été très pénible, disent-ils.

Combats saignant entre les membres de deux familles.

Nashville, Tennessee, 21 janvier — Hier, à la frontière entre le comté de Lee, Virginie, et le comté de Hancock, Tennessee, un point éloigné de tout bureau télégraphique, un combat s'est engagé entre vingt membres de la famille Eddy, de la Virginie, et de la famille Ramsey, du Tennessee.

Le combat a duré plusieurs heures pendant lesquelles de nombreux membres des deux familles ont été tués ou blessés.

Une haine de longue date entre les Eddy et les Ramsey a été la cause de cette bataille. Il est impossible d'obtenir des détails actuels.

Les corporations de maîtres d'armes.

Ce fut au commencement du 16e siècle que furent posés les premiers principes de l'escrime et ce fut aussi à ce moment que dans l'Europe entière se formèrent des corporations de maîtres d'armes et que se fondèrent les deux principales écoles dont le renom s'est maintenu jusqu'à ce jour.

Les rois encouragèrent cet art nouveau et favorisèrent ceux qui le pratiquaient. Et c'est ainsi que les maîtres d'armes rappellent avec une pointe d'orgueil que la première institution connue sous le nom d'académie fut la leur. Créée par privilège royal en 1567 et placée sous l'égide du patron mémorable de l'escrime, St-Michel, cette compagnie arriva à son apogée sous Louis XIV, qui confirma les règlements et les statuts établis par ses prédécesseurs et accrut encore ses nombreux privilèges.

L'ancienne académie d'armes comptait alors vingt membres, dont les six premiers étaient nobles de droit et décorés des ordres royaux. Seuls ces vingt membres avaient le droit de mettre pour enseigne à la porte de leur salle d'armes le bras armé d'une épée.

Cette académie eut de bien beaux jours pendant deux siècles et occupa dans ses rangs des titulaires célèbres. Parmi ces derniers le chevalier de St-George, le fameux maître dont le nom domine toute l'histoire de l'escrime au 18e siècle.

L'ancienne académie d'armes disparut dès les débuts de la révolution française. Elle a reparu en 1886 avec ce programme : 1. Créer un centre commun d'études pour les maîtres et établir de fréquents rapports entre eux.

2. Veiller à la dignité de l'enseignement et aider par tous les moyens à la prospérité de l'art des armes.

Jusqu'en 1644 l'aspirant à la maîtrise était expérimenté sur l'épée seule, l'épée et le poignard, la hallebarde et le bâton à deux bouts. Dans les nouveaux statuts que firent les maîtres d'armes en 1644 l'examen ne porta que sur l'épée seule, l'épée et le poignard, et enfin sur l'espadaon ou sabre.

Au 18e siècle l'aspirant ne faisait qu'un assaut avec le fleuret et un autre avec l'épée et le poignard.

Inutile de dire qu'aujourd'hui c'est la force au fleuret qui sert uniquement de pierre de touche pour le mérite d'un aspirant maître d'armes.

— PROF. CH. PAYOTTE.

La maison du monde.

Un statisticien anglais, aisé ingénieur que patient, vient de se livrer à de très longs calculs pour savoir au juste quelles dimensions il faudrait donner à une maison capable de loger tous les habitants du monde entier.

Si on seuse que paraît la question, il faut reconnaître qu'elle ne manque pas d'originalité, et c'est par une série de déductions extrêmement savantes que notre statisticien est arrivé au résultat qui suit :

La Maison du monde — c'est ainsi qu'il appelle le colossal immeuble de ses rêves — devrait mesurer 12 kilomètres de long sur autant de large, et 300 mètres de hauteur. Elle aurait 100 étages et 2.800 escaliers et ses 1.500.000.000 de chambres seraient éclairées par 2.700.000.000 environ de fenêtres. Chaque famille s'y trouverait occuper un appartement de 3 pièces, et chaque homme, femme et enfant disposerait ainsi d'un espace équivalent à 30 mètres cubes. La longueur des corridors atteindrait 51 kilomètres.

Sans compter le prix du terrain, cette maison monstrueuse coûterait 1,875 milliards à construire en pierres de taille. Il faudrait ajouter 900 milliards pour l'ameublement et les aménagements intérieurs. Enfin, le chiffre des loyers s'éleverait à près de 100 milliards par an !

Déclaration d'un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères d'Allemagne.

Berlin, Allemagne, 21 février — Le correspondant de la Presse Associée a eu un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères d'Allemagne, le docteur Hammon, une longue conversation. Ce fonctionnaire dit :

Le gouvernement vient de recevoir un rapport détaillé de Samoa, rapport qu'il croit digne de foi, d'autant plus qu'il répartit également le blâme pour les erreurs commises, quoique quelques points restent inexplicables.

Ce rapport dit que Mataafa a été reconnu éligible par les trois consuls avant l'élection. Il est vrai qu'en 1888 Mataafa était hostile à l'Allemagne, mais la situation est changée et le gouvernement allemand n'a plus d'objections à l'élection de Mataafa. Et nous ne savons pas pour quelles raisons le juge-président a annulé l'élection de Mataafa.

Ce n'est certainement pas d'après les termes du traité de Berlin. Cette décision est d'autant plus regrettable qu'on pouvait prévoir une effusion de sang. Aucune propriété appartenant à des blancs n'a été touchée et nous ne comprenons pas pourquoi le juge s'est réfugié sur le navire de guerre anglais l'Orpèze.

Le docteur Raffer, le président allemand du conseil municipal, a agi illégalement en pénétrant de force dans le tribunal. Nous ne pouvons expliquer ces choses qu'en supposant que tous sont devenus nerveux. Mais le gouvernement allemand considère ces incidents avec calme.

L'affaire sera sans aucun doute réglée diplomatiquement par des négociations entre Washington, Berlin et Londres. Nous ne prévoyons aucune difficulté. Le gouvernement s'est tenu strictement aux termes du traité de Berlin.

Quels que soient les actes illégaux que puissent avoir commis des Allemands nous les désavouons. M. Andrew D. White, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, après avoir été informé de la déclaration du docteur Hammon par le correspondant de la Presse Associée, a dit :

Je n'ai reçu ni nouvelles ni instructions, mais je ne prévois pas de grandes difficultés. Je crois que l'affaire sera arrangée amicalement comme les questions du même genre soulevées dans le passé.

La première voiture automobile.

La « Revue scientifique » a retrouvé, dans un document du dix-huitième siècle, la plus ancienne mention qui soit faite d'une voiture automobile. Cet astre des steu-fauteufs était, d'ailleurs, très simplement par des ressorts d'horlogerie et avait été construit par Vaucanson, le célèbre mécanicien.

C'est en avril 1748 que Vaucanson fit connaître qu'il venait d'inventer une voiture capable de marcher toute seule. Le roi Louis XV témoigna aussitôt le désir de voir cette merveille et les essais furent faits en sa présence dans la cour de l'hôtel que l'inventeur occupait rue de Charonne.

« Dès trois heures », dit l'« Almanach Royal », Sa Majesté fut chez M. Vaucanson en compagnie de plusieurs officiers de sa Maison. Il prit place sur le fauteuil disposé en haut du perron, pour que Sa Majesté pût voir sans fatigue se mouvoir la mécanique du cabinet, à travers les allées du parc et sur la pelouse. Ce carrosse peut tenir deux personnes. Il est peint d'arabesque, liège de bleu et rehaussé d'or. On aperçoit entre les essieux quatre roues engrenées deux à deux et qui relient les rubans d'acier dentés. Des chaînes communiquent avec une manivelle tournante sous la main du conducteur, de sorte qu'il n'est aucun besoin de cheval. Sa Majesté a félicité le mécanicien en lui demandant pareille voiture pour la remise royale. M. le duc de M. de Lauzun, qui était là en plus d'autres gens de cour, n'en pouvait croire leurs yeux, tant c'était merveille. Le Roi a dit : « Des gens du vulgaire vous penseraient à sorcier ! » Pourtant, plusieurs de ces messieurs de l'Académie assurent qu'un appareil ainsi fait ne pourrait circuler dans les rues. »

Soit oublié du Roi, soit que l'intrigue ait empêché l'exécution de sa promesse, soit que l'invention fût imparfaite, on ne trouve plus dans les annales aucune allusion à cette automobile.

Les abus dans l'administration militaire anglaise.

Londres, 21 janvier — Le principal organe de l'armée, le « Broad Arrow », a publié un article qui a singulièrement refroidi l'indignation de ceux qui jetaient les hauts cris à propos des irrégularités signalées dans l'armée Drury. Le « Broad Arrow » déclare que les mêmes irrégularités, les mêmes abus existent dans l'armée anglaise.

Ce qui s'y passe serait une honte pour l'administration militaire et la justice y serait odieusement trahie.

Les officiers commandants, dit le « Broad Arrow », ont le pouvoir de faire des rapports qui ternissent la réputation des jeunes officiers et défont le département de la guerre dans les nominations ou promotions qu'il a à faire. L'avenir de ces jeunes officiers se trouve ainsi compromis.

avant qu'on vint lui ouvrir. En entrant, il avait remarqué un établi sur lequel était jetée une couverture, comme pour cacher les objets qui s'y trouvaient.

Le propriétaire avait été si saisi de cet ensemble de circonstances qu'il avait eu, sur-le-champ, l'intention d'avertir la police. Il n'avait reculé que devant l'ennuyeuse perspective d'être appelé plusieurs fois chez le juge d'instruction. Il avoua, d'ailleurs, en toute sincérité, qu'il ne tenait pas à s'exposer à la vengeance de son locataire.

Un grand diable noir, avec de gros yeux menaçants et des mains à étrangler un bouffon !... Si c'était un anarchiste !... Est-ce que je sais ce qu'il faisait, moi, avec ses limes !... Et si son ouvrage était honnête, pourquoi le cachait-il à mes yeux ?

Et, encouragé par l'attitude de Graffe, le propriétaire se rapprocha :

« Tenez, dit-il d'un ton plus bas, je vais vous dire tout ce que j'en pense. Il y a trois mois, j'ai fait un petit voyage au bord de la mer. Pendant mon absence on s'est introduit chez moi et on a fracturé mon secrétaire. »

« Heureusement mes valeurs étaient en sûreté. Il n'y avait dans un tiroir que quarante à quarante-cinq francs. On m'eles a pris. J'ai su depuis par un voisin, qu'on avait vu rôder, une nuit, autour de chez moi, un individu dont le signalement est identiquement celui de mon locataire. J'aurais pu le faire emprisonner... Je me suis dit : Bah ! Pour quarante francs, il peut aller se faire pendre ailleurs ! Je ne veux pas encourir sa colère... Dieu merci, je peux supporter cette peste sans aller à l'hôpital. »

Enfin, par l'unanimité des déclarations recueillies, il fut établi que, selon l'expression de la lettre anonyme, Bachelin, « ne recouvrait pas de recouvrements. » La pancarte fixée à sa porte était absolument illisible. Jamais personne n'avait vu un seul client pénétrer dans l'impassé abandonnée.

C'était plus qu'il n'en fallait pour donner une apparence de vérité aux allégations de la grosse écriture violette. A deux heures de l'après midi, le procureur de la République et le juge d'instruction, accompagnés de Graffe d'un greffier et de quelques agents, firent leur entrée solennelle dans l'impassé.

On cogna à la porte de Noël Bachelin. D'abord, rien ne répondit. On heurta plus fort. On entendit un bruit de chaînes renversées, puis un juron, puis un pas lourd.

Et une voix épaisse demanda : « Qui est là ? » — « Un nom de la loi, ouvrez ! » A l'intérieur, le pas lourd se

hâta, alla, vint, fit cinquante tours.

Enfin, une clef fut introduite dans la serrure. La porte s'ouvrit.

Les magistrats qui se précipitaient pour entrer durent reculer.

Une odeur âcre et puante les avait saisis à la gorge. Il fallait aérer la chambre pour qu'il fût possible d'y pénétrer.

Un agent entra, ouvrit tout grand la fenêtre et les volets. L'air vicié de l'intérieur se désagrégé lentement et s'échela parmi la claire atmosphère du dehors.

Alors seulement, on put franchir l'uis de l'homme aux recouvrements.

La mesure ne contenait que cette unique chambre, très basse d'étage, à peu près carrée, et n'avait d'autre ouverture que la porte et la fenêtre percées sur l'impassé.

— DE —

L'Abelle de la N. O.

Commencé dimanche 27 novembre.

MARIE LAMODISTE

Par Pierre Lotin et A. de Treil.

PREMIERE PARTIE

LE CRIME DU BOULEVARD HAUSSMANN.

LE MARTYRE D'UNE FEMME.

profonde dont son greffier, le pé- Considérant, connaissait bien la signification.

M. le juge n'était pas content. Il sentait en effet quelque chose de faux, de préparé dans toute cette déposition ; elle semblait aller au-devant d'une accusation non encore portée ; aussi voulut-il brusquer la situation.

« Croyez-vous que la haine de Mme de Carol puisse la pousser à porter sur vous une accusation grave ? »

« Je le crois, monsieur. — Ainsi, vous ne seriez pas étonné qu'elle allât jusqu'à vous accuser du meurtre de Roger-Moray. »

Le coup fut rude pour Duvarger, lequel préparé qu'il y fût ; son trouble n'échappa pas au juge auquel il put cependant répondre :

« Ce serait de la folie, mais... est-ce que Mme de Carol m'accuserait ? »

« Pas précisément, mais ses déclarations tendraient à vous faire soupçonner. Puis après une pause, le juge ajouta :

« Voulez-vous me dire quel jour vous avez vu Mme de Carol pour la dernière fois ?... Cette question-là, Duvarger l'attendait pour continuer son jeu. — Monsieur le juge, j'ai vu Mme de Carol ce matin même. Nous avons eu un entretien assez orageux... Chez M. de Ca-

rol on déjeune de bonne heure, à cause de la Bourse, et contre mon attente, il venait de sortir. Ce fut sa femme qui me reçut. Elle me dit qu'il allait revenir, elle était très inquiète et m'interrogea sur la situation.

Au cours de la conversation, peiné de voir le désespoir dans lequel la plongeait l'idée de la ruine possible de son mari, je lui assurai que l'amour que j'éprouvais pour elle était si fort que, pour lui éviter l'ombre d'un ennui, j'étais résolu à m'engager même personnellement pour sauver la maison.

A peine avais-je achevé ma dernière phrase que Mme de Carol entra dans une colère terrible, protestant contre l'insulte que je lui faisais, disait-elle, et me reprochant d'abuser de la triste situation dans laquelle mes agissements les avaient mis. Puis elle me chassa violemment de sa présence... »

« Elle vous a même menacé de son revolver ? dit M. de Marvinnac. — De son revolver ? mais non, pas le moins du monde, dit Duvarger avec un sourire étonné. Mme de Carol n'a pas été jugue-là. — Vous ne l'avez pas désarmée, vous ne lui avez pas enlevé des mains un petit revolver à croisée d'ivoire ? — Mme de Carol prétend cela ? — Oui, Mme de Carol affirme que vous lui avez enlevé des

mains un petit revolver dont elle vous menaçait, et que, surpris par l'arrivée inopinée de sa fille, vous avez mis ce revolver dans votre poche. — Pourquoi ce mensonge ? se demanda autant à lui-même qu'au juge Duvarger jouant admirablement l'étonnement. — C'est une balle de ce revolver qui a tué Roger-Moray, et l'arme a du reste été ramassée auprès du moribond. — Je comprends, fit le misérable avec une apparente émotion. Mme de Carol veut sauver son mari en faisant croire que j'étais détenteur de cette arme qui accuse si évidemment ce pauvre de Carol. Oh ! la malheureuse, faut-il qu'elle l'aimure pour agir ainsi !

M. de Marvinnac eut un soupir de regret. Duvarger venait lui d'insister sur un argument qui lui était déjà venu à la pensée. L'accusation portée par Mme de Carol était si forte qu'elle touchait au romanesque.

Le juge hésitait de plus en plus à ajouter foi au récit de Mme de Carol et, après quelques questions, il remercia Duvarger en lui disant de se tenir prêt à venir à sa première convocation.

Duvarger partit, assurément au juge qu'il se tiendrait jusqu'à nouvel ordre à la disposition de la justice.

Lorsque M. de Marvinnac se leva seul, il se tourna vers son